

Compte-rendu d'activités pour l'année 2019

L'année 2019 a été chargée pour notre association. Dans un contexte particulièrement défavorable, nous avons essayé de défendre au mieux l'intérêt et la voix des patients qui utilisent l'homéopathie. Nous avons menés seuls ou dans un cadre collectif, tout au long de l'année, un certain nombre d'actions dont voici la synthèse.

• AHP France

- présence sur un stand lors des 8^{ème} Assises du Médecin Homéopathe, organisées à Paris (19 janvier) par le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF),
- présence sur un stand lors du 23^{ème} congrès de l'Institut National Homéopathique Français (INHF) à Paris (25-26 janvier),
- auteur d'une contribution écrite auprès de la Haute Autorité de Santé puis auditionné par cette même HAS dans le cadre de « l'évaluation des médicaments homéopathiques »,
- organisation de l'Assemblée Générale annuelle de l'association à Marseille (7 février),
- auteur d'un Communiqué de Presse (14 mai) : « *Les patients utilisant l'homéopathie n'apprécient pas le portrait que l'on fait d'eux : trop c'est trop !* », en réaction aux portraits négatifs des patients, lus, vus ou entendus dans plusieurs médias,
- présence sur un stand et intervention lors d'une conférence-débat à Saint-Avertin (6 juin), organisée par l'association HOZHO : « l'homéopathie déstabilisée : quel avenir pour l'homéopathie ? »,
- envoi de courriers aux élus nationaux députés et sénateurs, ainsi qu'aux députés européens français et à ceux membres de la commission ENVI (environnement, santé publique et sécurité alimentaire) : pour les informer et les sensibiliser à la situation de l'homéopathie,
- participation financière à notre mesure à la création du film du Dr W. Suerinck « *l'Homéopathie, une autre voie* »,
- présence lors de la projection de ce film à Paris, à Marseille et à La Ciotat, séances aux cours desquelles AHP France est intervenue pendant les débats qui ont suivi,
- visite du site des laboratoires Boiron à Marseille (19 octobre),
- participation et intervention à la tribune lors du colloque à l'Assemblée nationale « Homéopathie Une solution en santé publique » (28 novembre) à l'initiative de 2 députés,
- réponses orales ou écrites à des demandes d'interviews ou d'articles.
- parution des numéros 35 et 36 du journal Similis (janvier et juin),
- parution des Info-lettre n°3 et 4 et de leurs annexes (mars et octobre),
- tenue à jour du site internet, publications régulières sur Facebook.

• AHP France et le SNMHF

Co-acteur avec le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français de la campagne « Homéoendanger » (lancée en octobre 2018) : des courriers de patients souhaitant apporter leurs témoignages aux députés, sénateurs, et à la ministre de la Santé.

14150 lettres ont été adressées aux élus. Une copie de ces courriers ainsi que les 14000 lettres adressées à la ministre de la Santé ont été remises au ministère (12 novembre).

• AHP France et le Collectif

Fin 2018, AHP France a intégré un Collectif de soutien à l'homéopathie rassemblant 17 organisations : associations de patients, sociétés savantes, professionnels de santé, instituts d'enseignement et de formation, entreprises du médicament homéopathique. A ce titre :

- participation avec les membres du Collectif à la préparation d'un Livre Blanc pour montrer la place essentielle de l'homéopathie dans le système de santé français,
- cosignataire d'un Communiqué de Presse (20 mars) en réaction au décret gouvernemental fixant les critères d'évaluation des médicaments homéopathiques sans prise en compte des spécificités de l'homéopathie, ni concertation préalable,
- co-acteur de la campagne de mobilisation des patients « *MonHoméoMonChoix* » (lancée en avril) : pétition avec recueil de plus de 1,3 million de signatures à ce jour,
- participation à une conférence de presse (6 juin) avec une délégation du Collectif, pour présenter les actions et messages du Collectif,
- participation à une « Table Ronde » (12 juin) pour présenter aux élus, à des personnalités et à la presse, le Livre Blanc « *Quelle place pour l'homéopathie dans l'offre de soins ?* » réalisé par le Collectif,
- participation aux manifestations « *MonHomeoMonChoix* » de Lyon et Paris (28 juin), et aux délégations reçues par les élus dans d'autres villes,
- participation à la une conférence de presse (28 juin) avec une délégation du Collectif pour porter les messages forts sur l'intérêt et des bénéfices de l'homéopathie pour la santé,
- cosignataire d'un communiqué de presse (28 juin) contestant l'avis défavorable émis par la Haute Autorité de Santé, réclamant la mise en œuvre d'une évaluation qui tienne compte de la spécificité de l'homéopathie et le lancement de débats parlementaire et public,
- participation à l'entrevue avec le conseiller de la ministre de la santé (02 juillet), pour faire un point de la situation,
- participation avec une délégation du Collectif à une réunion (11 juillet) avec la ministre des solidarités et de la santé qui a confirmé le calendrier du déremboursement des médicaments homéopathiques et a rappelé que la décision ne devait remettre en cause ni la place de l'homéopathie dans l'offre de soins, ni la liberté d'accès des patients à cette thérapeutique,
- cosignataire d'un communiqué de presse (15 juillet) où le Collectif prend acte de la décision du gouvernement,
- cosignataire d'un communiqué de presse (18 septembre) en réponse aux propos défavorables à l'homéopathie de la ministre A. Buzyn, rapportés dans un article du Point,
- cosignataire d'un communiqué de presse (25 septembre) pour saluer la décision du gouvernement allemand de maintenir le remboursement des médicaments homéopathiques par les caisses d'assurances,
- participation à une entrevue avec le conseiller de la ministre de la santé (17 octobre),
- participation à une réunion avec les représentants du Conseil National de l'Ordre des Médecins (12 novembre), suite à la décision du CNOM de supprimer le droit au titre en homéopathie aux futurs médecins diplômés.
- participation à la tribune lors de la soirée publique « Santé Vous Libre, les rencontres de l'homéopathie » à Marseille (05 décembre).

Pour le Conseil d'Administration,
le président, Joël Siccardi